

**Paru dans *Intérêt général et marché, la nouvelle donne*, ouvrage collectif du Cercle Turgot écrit sous la direction de Claude Revel (Editions Eyrolles, mars 2017)**

## **L'économie du bonheur : du bonheur privé aux biens publics**

L'économie du bonheur, branche en plein essor de la science économique, observe et analyse les déterminants économiques du bien-être subjectif des individus tel qu'ils le rapportent dans les enquêtes. En cherchant à partir de données nouvelles la recette du bonheur privé, l'économie du bonheur peut-elle contribuer à valoriser, selon les deux acceptions du terme, les biens publics ?

### **I. Une nouvelle approche des comportements**

Les économistes ont longtemps été réticents à s'intéresser au bien-être et à la nature des préférences des individus puisque, d'une part, ces dernières étaient jugées a priori inobservables (seuls les comportements sont observables) et donc impossibles à analyser. Pourtant, le bien-être peut bel et bien être mesuré, à partir d'enquêtes (diligentées par des instituts de sondages, des administrations ou des organisations internationales) sur les émotions et le bonheur déclarés. Il y a un certain nombre d'éléments qui suggèrent que les réponses données dans ces enquêtes sont relativement sérieuses, assez pour nourrir une réflexion académique rigoureuse sur les déterminants du bonheur. Les questionnaires utilisés ont notamment une bonne validité externe. Les évaluations de la vie données par les individus sont ainsi plutôt bien corrélées avec d'autres mesures : les évaluations faites par les proches, la stimulation des zones cérébrales associées aux sensations agréables, la fréquence des sourires authentiques (ceux qu'on ne peut pas simuler) ou encore, de manière inversée, avec la probabilité de vivre un épisode dépressif à moyen terme. On peut donc prendre au sérieux ce que les gens disent de leur propre bonheur.

### **II. L'économie de quel bonheur ?**

Le mot bonheur représentant un état psychologique aux contours relativement flous, les sciences du bonheur, dont fait partie l'économie du bonheur, s'intéressent à trois dimensions du bonheur individuel, auxquelles correspondent des indicateurs adaptés :

- la dimension émotionnelle, représentée par le « bien-être émotionnel » qui fait la balance entre les émotions positives et négatives ;
- la dimension cognitive, reflétée par la « satisfaction de la vie » qui fournit une évaluation globale de la vie sur une échelle bornée ;
- la dimension psychologique, traduite par l'épanouissement ou le « bien-être psychologique » qui amalgame plusieurs sentiments (autonomie, contrôle, connexion aux autres, sens à sa vie...).

Les économistes du bonheur s'évertuent à observer les déterminants économiques de ces trois niveaux du bonheur, avec toutefois une préférence marquée pour la dimension cognitive. Une grande partie des travaux s'intéresse exclusivement à la satisfaction de la vie. Ce tropisme relève autant d'un souci de commodité (de nombreuses enquêtes rapportent cette mesure) que d'un biais de publication (c'est la dimension du bonheur qui est la plus sensible aux variables économiques, notamment le revenu). Ils observent tout à la fois des déterminants microéconomiques (le revenu, le statut face à l'emploi, les consommations...) que des déterminants macroéconomiques (le taux de croissance, le taux de chômage, le taux d'inflation...).

L'observation des variables macroéconomiques permet à certains chercheurs de placer leurs analyses au niveau des pays en recherchant les déterminants du bonheur des nations. Ce bonheur national est considéré, généralement sans discussion méthodologique poussée, comme une simple moyenne des bonheurs individuels au sein de la nation. L'intérêt général se confond alors avec la somme (ou la moyenne) des intérêts particuliers. Cet agrégat nourrit ensuite les comparaisons internationales et permet d'évaluer l'influence sur le bonheur des situations macroéconomiques nationales mais aussi des institutions (la taille de l'état, le niveau des dépenses sociales, la réglementation du marché du travail...).

### III. Le paradoxe d'Easterlin et les biens publics

Dans les années 1970, l'économiste américain Richard Easterlin a fait une observation étonnante, connue depuis sous le nom de « paradoxe d'Easterlin ». D'un côté, l'observation de la situation des ménages ou des pays à une date donnée montre clairement que plus on est riche, plus on est satisfait de sa vie. Cette loi d'airain est encore renforcée par l'observation qu'à court terme, la satisfaction de la vie des individus suit les évolutions de la croissance, et donc des revenus : elle augmente quand la croissance accélère et diminue quand elle s'étiole. D'un autre côté, il est apparu que dans la deuxième partie du xx<sup>e</sup> siècle, les États-Unis ont connu une forte croissance de leurs revenus réels par habitant (+ 200 % sur les six dernières décennies) mais pas d'évolution significative de la satisfaction de la vie moyenne sur le long terme. Ce phénomène a été également remarqué dans plusieurs autres pays riches : en Europe (Allemagne, Royaume-Uni, France, Pays-Bas...) et au Japon. Ainsi, l'impact positif du revenu sur le bonheur qui ressort systématiquement dans les coupes transversales (à un moment donné) ne se vérifie pas toujours dans les études longitudinales (sur plusieurs années ou décennies).

Comment donner du sens à ces résultats apparemment contradictoires? Plusieurs explications, non exclusives, ont été proposées par les universitaires au fil des décennies, nourrissant une réflexion qui lancera définitivement l'économie du bonheur. D'abord, la satisfaction des besoins fondamentaux se fait de moins à moins avec des moyens monétaires à mesure que l'on s'élève sur la pyramide de Maslow, au fil du développement économique. Ensuite, les revenus s'évaluent de manière absolue mais également relativement à des points de référence (les personnes comparables, la situation passée, les aspirations...). La hausse des revenus dans le temps a un impact sur le bonheur des individus diminué par la croissance parallèle des revenus des autres, l'élévation de leurs aspirations et l'adaptation à leur situation.

Enfin, une dernière explication considère que l'amélioration des situations individuelles s'est accompagnée dans de nombreux pays développés d'une dégradation des biens publics (le capital social, l'environnement, éventuellement la culture). La dégradation du capital social a été la plus étudiée, dans le sillage des travaux du politologue américain Robert Putnam et de son livre *Bowling alone*. Le capital social qui inclut différentes composantes (les connexions, le soutien, la participation, la générosité, le civisme, la pratique religieuse, la confiance dans le gouvernement...) est, lorsqu'il est pris dans son acception la plus large, peut-être la variable qui explique le plus les différences de bonheur entre pays (Helliwell et al., 2009). Or la dégradation du capital social depuis un sommet atteint dans les années 1970 semble être avérée aux États-Unis ainsi que dans de nombreux pays développés avec une réduction de la participation civique (augmentation de l'abstention et baisse de fréquentation des partis politiques, des syndicats, des associations de quartier ou de parents d'élèves), de la pratique religieuse, et parfois de la confiance en autrui et dans les institutions politiques.

La croissance depuis quarante ans et l'amélioration des situations économiques personnelles qui en découle se seraient donc accompagnées d'une dégradation du capital collectif. Certains économistes italiens vont même plus loin en postulant que la croissance se nourrirait de cette dégradation du capital collectif (l'hypothèse de la croissance endogène négative).

#### **IV. L'impact des institutions sur le bonheur**

Au sein des biens publics, un travail important a été réalisé par les chercheurs autour de la question des institutions, qu'elles soient politiques ou économiques. La démocratie (Donovan et Halpern, 2003), et plus encore la démocratie directe (Frey et Stutzer 2000), a un impact positif important sur le bonheur des citoyens. En Suisse, les citoyens habitant des cantons où les droits de proposer des référendums populaires et de voter directement sur les lois sont les plus étendus jouissent d'un surcroît de bonheur par rapport à leurs compatriotes ou par rapport aux étrangers vivant dans les mêmes cantons mais ne pouvant participer aux votes. Ces observations sont interprétées comme la preuve que le processus démocratique apporte de la satisfaction en soi, en donnant une sensation d'autonomie et de contrôle aux citoyens. Des résultats similaires sont obtenus pour la décentralisation (Frey et Stutzer, 2002) et pour l'efficacité perçue du gouvernement (Helliwell et Huang, 2008).

La liberté politique ou économique est également associée positivement au bonheur avec, selon certains, un effet plus marqué de la composante économique pour les pays en développement et de la composante politique pour les pays développés (Veenhoven 2000). L'incidence de la taille de l'Etat sur le bonheur des citoyens ne semble en revanche pas significative, ou en tout cas ne fait pas actuellement consensus parmi les chercheurs. Contrairement au niveau global des impôts dont l'effet n'est pas clair, leur progressivité semble être une caractéristique positive pour le bonheur (Oishi et al., 2012), via une meilleure satisfaction des biens publics comme les transports ou l'éducation.

#### **V. Valoriser les biens publics : l'approche par la satisfaction de la vie**

Aussi précieux soient-ils, les bénéfices tirés des biens publics sont par nature difficiles à mesurer parce qu'ils ne sont pas échangés sur des marchés. Ils n'ont pas de valeur d'échange mais ont néanmoins une valeur d'usage. En réponse à la demande d'administrations et d'acteurs privés, une large variété de méthodes ont été développées par les économistes pour estimer cette valeur d'usage.

Jusqu'à peu, elles pouvaient être regroupées en deux catégories : les méthodes s'appuyant sur les préférences déclarées et les méthodes s'appuyant sur les préférences révélées. Dans le premier cas, on demande directement aux individus d'évaluer le bien public en question. Avec les préférences révélées, les chercheurs infèrent la valeur des biens publics à partir des différentiels de prix sur les marchés (du travail ou immobilier) de biens privés substituables ou complémentaires. La valeur d'un bien public (par exemple la qualité de l'air) sera donnée par exemple par l'écart de prix des biens immobiliers entre une ville où le bien public est intact (air pur) et une ville où il est dégradé (air pollué).

Depuis les années 2000, une nouvelle méthode est apparue, directement issue des travaux de l'économie du bonheur. C'est la « méthode par la satisfaction de la vie » (voir Frey et al. 2010). En considérant le bonheur moyen comme une juste approximation du bien-être collectif, il est possible de donner une valeur monétaire aux biens publics dès lors que leur distribution est inégale entre différents groupes sociaux. En observant les inégalités de bonheur et les inégalités d'accès aux biens publics, on évalue d'abord l'incidence des biens publics sur le bonheur puis on fournit un équivalent monétaire sur la base de la sensibilité observée du bonheur moyen aux changements de revenus.

Cette nouvelle méthode a été d'autant mieux accueillie que les deux méthodes historiques souffraient de beaucoup de défauts méthodologiques. La méthode des préférences déclarées s'appuie sur des

situations hypothétiques et appelle, en cela, des réponses superficielles ou qui témoignent de la volonté d'afficher des attitudes bien vues socialement ou des comportements stratégiques (pour obtenir ou non le bien public). Les réponses données semblent relativement insensibles au périmètre du bien public (par exemple, sauver mille ou dix mille hectares de forêts) et à la durée des paiements compensatoires.

La méthode des préférences révélées pâtit, elle, de présupposés irréalistes. Pour que les prix de marché fournissent une juste estimation des biens publics, il faut qu'ils soient à l'équilibre. Le marché de l'immobilier devra ainsi être marqué par une offre non contrainte, des prix qui s'ajustent vite, une information parfaite des acheteurs (sur les différences d'accès au bien public et les conséquences pour eux) et l'absence de frais de déménagement et de transaction. En pratique, aucun de ces présupposés n'est vérifié, si bien qu'avec cette méthode les valorisations des biens publics sont biaisées, généralement à la baisse.

Malheureusement, la méthode par la satisfaction de la vie n'est pas exempte de limites, elle non plus. La relation entre les revenus et le bonheur, qui sert de socle à la fourniture d'équivalents monétaires aux biens publics, dépend de la temporalité utilisée. Si l'on prend en compte la relation de long terme, celle-ci est faible du fait du mécanisme d'adaptation et les équivalents monétaires auront donc tendance à être biaisés à la hausse. L'adaptation peut également, en théorie, s'appliquer aux biens publics. En observant les relations structurelles entre biens publics et bonheur déclaré, on prend en compte, là aussi, des données de long terme post-adaptation. Cela implique un biais, à la baisse cette fois, sur l'équivalent monétaire. Pour pouvoir fournir une estimation non biaisée, les chercheurs devraient disposer de l'impact dynamique (année après année) du revenu et des biens publics sur le bonheur déclaré. C'est encore loin d'être le cas. D'autres questions méthodologiques restent en suspens mais il ne s'agit pas, ici, d'en établir une liste exhaustive.

Malgré ces questions ouvertes, la méthode par la satisfaction de la vie a déjà fait l'objet de multiples applications pratiques dans les domaines de :

- la sécurité (par exemple Cohen, 2008 ; Frey et al., 2009) ;
- le climat (Brereton et al. 2008, Luechinger et Raschky 2009) ;
- la pollution atmosphérique (Levinson, 2012) ;
- la santé (Howley, 2016) ;
- les nuisances sonores (Van Praag et Baarsma, 2005) ;
- l'habitat urbain (Dolan et Metcalfe, 2008).

De ces études semble émerger un résultat récurrent : la méthode par la satisfaction de la vie fournit des valorisations pour les biens publics significativement plus importantes que celles fournies par les méthodes historiques (entre trois fois et plusieurs dizaines de fois supérieures !). Est-ce là un artefact dû aux points méthodologiques évoqués plus haut ? Seule l'amélioration des connaissances et des procédures permettra de le dire. Encore imparfaite, la méthode par la satisfaction de la vie ne peut être vue, pour l'instant, que comme un complément aux méthodes traditionnelles au sein d'une palette d'outils de plus en plus large à disposition des décideurs publics. Prometteurs, ses résultats restent encore trop fragiles pour justifier une politique massive d'investissement dans les biens publics.

## **VI. Les politiques publiques doivent-elles viser le bonheur collectif?**

Si le bonheur est l'objectif premier d'une majorité de citoyens, les politiques publiques dans les pays démocratiques doivent-elles le viser directement ? L'indicateur économique utilisé généralement pour évaluer le bien-être, le produit intérieur brut (PIB), recevant depuis très longtemps de nombreuses

critiques, la question paraît pertinente. En effet, le PIB (exprimé par habitant) n'est sans doute pas, par nature, la meilleure approximation du bien-être des individus. Il ne prend en compte que la production de richesses économiques, et encore d'une façon imparfaite (de nombreux services non-marchands échappent au décompte).

Pour l'estimation du bien-être des individus, il n'y a, à ce jour, pas de meilleur critère que leurs propres évaluations, subjectives et déclarées. Se servir de ce matériau ne paraît donc pas déraisonnable. Ensuite, les politiques publiques, qu'elles soient économiques ou non, ont un réel impact sur le bonheur des individus. Si l'étude des déterminants macroéconomiques du bonheur le suggère, l'étude de l'effet des chocs politiques achève de le démontrer. Des variations massives de bonheur ont par exemple été observées lors des transitions des pays de l'Est.

Peut-on pour autant passer d'un usage descriptif de la macro-économie du bonheur à un usage prescriptif ? Des obstacles méthodologiques autant que philosophiques empêchent de répondre à cette question par un « oui » franc et massif. D'abord, quel critère de bonheur retenir ? Le gouvernement doit-il chercher à maximiser les émotions de ses citoyens ou leurs évaluations ? Si les émotions sont privilégiées, l'économie passera alors au second plan, tant il influe peu sur cette dimension.

Ensuite, quelle fonction de bonheur collectif choisir ? Les problèmes déjà soulevés en son temps par l'économie du bien-être restent valables pour l'économie du bonheur, en premier lieu le théorème d'impossibilité d'Arrow. Doit-on se fier à des mesures cardinales du bonheur ? Et à partir de quelles échelles ? Les réponses données par les individus sont étrangement concentrées (entre 6 et 8 en Europe sur une échelle de 0 à 10) avec des réponses individuelles peu sensibles et peu fines (des chiffres toujours ronds). Peut-on comparer les données entre individus ou entre groupes d'individus ? La fonction de bonheur déclaré implique une fonction de ressenti des situations ainsi qu'une fonction de retranscription verbale qui sont, toutes deux, très personnelles. De même, la verbalisation est soumise à des biais culturels forts, tant le bonheur individuel peut être socialement désirable dans certaines cultures (les pays occidentaux, avec les Etats-Unis en tête) et suspects dans d'autres (les pays asiatiques). Les comparaisons les plus pertinentes sont a priori celles effectuées entre groupes larges (pour lisser les différences interindividuelles) mais comparables culturellement, imposant des contraintes aux chercheurs et des précautions pour les dirigeants politiques soucieux d'utiliser les résultats de la recherche.

En économie comportementale, les chercheurs ont coutume de faire la distinction entre l'utilité de l'expérience et l'utilité de la décision. Le bonheur déclaré relève clairement du premier type quand les choix traduisent le second. L'individu est double : il est tantôt décideur, tantôt jouisseur. Quelle utilité choisir pour les politiques publiques quand il y a dissonance entre ces deux utilités ? Le bonheur des individus (l'utilité de l'expérience) constitue-t-il leur utilité définitive ou seulement une sous-utilité d'un ensemble plus large qui inclurait d'autres biens à viser (la dignité, la liberté, le statut, le bien-être collectif, la justice, la vérité...) et auquel répondraient les décisions effectivement prises ?

Viennent ensuite les problèmes d'ordre politique et philosophique. Si le bonheur est affaire davantage de perceptions que de situations objectives, alors il est manipulable par le gouvernement, lequel peut influencer les chiffres et les informations qui sont communiqués à la population. Quand il s'agit de bonheur, l'information est clé. Par exemple, dans l'ex-Allemagne de l'Est, les individus qui habitaient les régions proches de la frontière avec l'Ouest pouvaient capter la télévision ouest-allemande. La seule comparaison avec l'opulence de l'autre côté de la frontière que laissaient entrevoir les émissions télévisées ouest-allemandes les rendait significativement moins heureux que leurs concitoyens dépourvus de cette possibilité de comparaison (Hyll et Schneider 2013). Souhaiterions-nous être

désinformés mais heureux ? Parce qu'il est déclaratif, le bonheur est également manipulable par les individus eux-mêmes. Si le bonheur devient le critère premier d'évaluation des politiques publiques, alors les individus pourraient être tentés de déclarer des niveaux de bonheur biaisés en vue d'influencer le processus démocratique.

Subjectif, le bonheur semble être davantage influencé par les phénomènes micro, effectifs et immédiats que par les événements macro, hypothétiques ou aux conséquences éloignées dans le temps. En cela, il prend peu en compte les externalités (sociales et intergénérationnelles), les risques invisibles ou encore les internalités (les conséquences pour soi à long terme). Le fumeur peut être heureux tout en voulant arrêter de fumer. Le Californien peut être heureux mais n'achèterait pas, si c'était à refaire, une maison dans une zone à risque sismique élevé. Aussi imparfaits soient-ils, les choix semblent être moins soumis que le bien-être subjectif à cette vision en tunnel de la réalité.

Enfin, le ressenti des événements subit un phénomène d'adaptation. Les chocs, positifs ou négatifs, peuvent avoir un impact fort sur le bonheur à court terme mais celui-ci s'étiole rapidement. Cette tendance humaine à l'adaptation, si utile à la résilience, constitue une incitation négative pour les gouvernants à opter pour des politiques de justice sociale ou de progrès. Pourquoi l'Etat compenserait des inégalités sociales si ceux qui en pâtissent finissent par s'habituer à leur sort ? Pourquoi viser une amélioration collective des revenus si, à long terme, la population y est insensible ?

## **Conclusion**

Par son parti-pris d'utiliser des données subjectives, l'économie du bonheur est une révolution au sein de la science économique moderne. Ses observations, déjà nombreuses, sur les corrélats et les causes du bonheur sont d'une utilité évidente pour les individus soucieux d'améliorer leurs propres comportements économiques. Ils témoignent aussi de l'interpénétration entre les situations individuelles et collectives. L'individu n'est pas isolé sur une île mais fait société avec ses congénères avec qui il se connecte, se compare, échange des biens privés et partage des biens publics. Il serait pour autant hasardeux, dans l'état actuel des connaissances, de traduire en politiques publiques ces résultats au nom de l'intérêt général. La compréhension des mécanismes de transmission de l'économie vers le bonheur est encore en construction. Enfin, si l'économie du bonheur permet de remettre l'économie à sa place en comparant son influence sur le bonheur à celle des autres dimensions de la vie, elle soulève une autre question qui échappe à son champ d'analyse : quelle est la juste place du bonheur par rapport à d'autres objectifs sociaux dans les choix individuels et, plus encore, dans les choix collectifs ?

## **Références :**

- Brereton F., Clinch J.P. et Ferreira S., 2008, "Happiness, geography and the environment", *Ecological Economics*, 65, 386-396.
- Cohen M., 2008, "The Effect of Crime on Life Satisfaction", *The Journal of Legal Studies*, 37, 325-353.
- Dolan P. et Metcalfe T., 2008, "Comparing Willingness-to-Pay and Subjective Well-Being in the context of Non-Market Goods", *CEP Discussion Papers dp0890*, Centre for Economic Performance, LSE.
- Frey B., Luechinger S. et Stutzer A., 2009, "The Life Satisfaction Approach to Valuing Public Goods: The Case of Terrorism", *Public Choice*, 138, 317-345
- Frey B. et Stutzer A., 2000, "Happiness, economy and institutions", *Economic Journal*, 110, 918-938.
- Frey B. et Stutzer A., 2002, *Happiness and Economics: How the Economy and Institutions Affect Human Well-being*, New Jersey: Princeton University Press.

- Helliwell J.F et Huang H., 2008, "How's your government? International evidence linking good government and well-being", *British Journal of Political Science*, 38, 595-619.
- Helliwell J.F., Barrington-Leigh C.P., Harris A. et Huang, H., 2009, "International evidence on the social context of well-being", *NBER Working Paper*, 14720.
- Howley P., 2016, "Valuing the benefits from health care interventions using life satisfaction data", *Working Paper*, University of York.
- Hyll W. et Schneider L., 2013, "The causal effect of watching TV on material aspirations: Evidence from the valley of the innocent", *Journal of Economic Behavior & Organization*, 86, 37-51.
- Levinson A., 2012, "Valuing Public Goods Using Happiness Data: The Case of Air Quality", *Journal of Public Economics*, 96, 869-880.
- Luechinger S. et Raschky P., 2009, "Valuing flood disasters using the life satisfaction approach", *Journal of Public Economics*, 93, 620-633.
- Oishi S., Schimmack U. et Diener E., 2012, « Progressive taxation and the subjective well-being of nations", *Psychological Science*, 23, 86-92.
- Van Praag B. et Baarsma B., 2005, "Using Happiness Surveys to value Intangibles: The Case of Airport Noise", *The Economic Journal*, 115, 224-246
- Veenhoven R., 2000, "Freedom and happiness: A comparative study in forty-four nations in the early 1990s", in Diener & Suh: *Culture and subjective well-being*, MIT Press.